

Mesdames, Messieurs, les présidents de club,
Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur de la
Ligue,

Chers amis.

Je remercie très sincèrement le club de Bretteville sur Odon
intégré au Centre Régional de Tir, devenu depuis peu, le lieu de
notre siège social.

Sous la présidence de Thierry Hardouin et avec l'aide de
nombreux bénévoles, le club contribue en collaboration avec
notre ligue, au développement du site, depuis l'extension prévue
pour accueillir le tir au plateau à l'agrandissement de nos locaux
afin de vous recevoir dans de très bonnes conditions.
J'y reviendrai par la suite.

Avant de poursuivre mes propos, nous nous devons d'avoir une
pensée émue pour tous les amis du tir qui nous ont quitté cette
saison.

Pour honorer leur mémoire, je vous demande d'observer une
minute de silence Merci.

Qui aurait imaginé vivre une telle situation !!

Une nouvelle saison blanche pour le monde du sport amateur.

Pour une première année de présidence, quelle année !!

Nous avons su maintenir la communication et le contact entre
nous afin de nous adapter aux normes sanitaires, sans cesse
changeantes, et ainsi permettre la réouverture de nos stands.
Nous vous félicitons pour votre réactivité !

Une équipe régionale renouvelée s'est mise en place cette
année. Je tiens à remercier les membres du comité directeur et

les salariés pour leur implication durant cette année très particulière.

L'organisation de réunions en visio-conférence nous a permis de continuer à travailler et à avancer.

L'année sportive s'est rapidement arrêtée en octobre et nous avons dû fermer nos stands indoor.

Les J.O de TOKYO ont néanmoins pu se dérouler avec la participation d'Eric DELAUNAY en skeet.

Même s'il est déçu il revient avec une magnifique 5^{ème} place et un record Olympique.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux présidents, qui viennent de nous rejoindre cette année : occuper cette fonction est passionnant mais trop souvent semée d'obstacles.

Un nouveau club vient de s'affilier :

CORSAIRE dans le département de la MANCHE avec sa présidente Emilie DESVOYS.

Nous serons à vos côtés, afin de répondre à toutes vos attentes, en vous apportant les soutiens administratifs et techniques nécessaires pour remplir votre mission dans de bonnes conditions.

En terme de licenciés, nous avons limité l'impact de la crise sanitaire et économique. Au 31 août 2021, nous étions 10 689 licenciés. Nous avons perdu 448 licenciés soit 4 % mais surtout nous avons perdu 1/3 de nos jeunes.

Il nous faut multiplier les actions de promotion du tir sportif, notamment auprès de notre jeune public car il est l'avenir de notre sport.

Ce début d'année sportive est difficile. Nous constatons actuellement une chute de 7 % dans le renouvellement des

licences. Il nous manque 600 licences par rapport à l'année dernière à la même date.

Néanmoins, je tiens à vous féliciter, pour le travail, la volonté que chacun d'entre vous a consentie, jour après jour malgré le contexte difficile, pour faire vivre notre sport.

De nouveaux défis nous attendent, l'insonorisation et la sécurité de nos stands doivent être une priorité. La période de confinement que nous venons de vivre a révélé que nous étions attendus sur ces deux sujets.

La modernisation de nos installations doit être poursuivie avec notamment l'installation de cibles électroniques, afin d'améliorer le confort dans la pratique pour nos licenciés mais aussi notre image.

La ligue peut vous apporter son soutien administratif, technique ainsi que financier, après étude de dossier et avant tous travaux.

Nous encourageons la formation de cadres bénévoles.

Notre équipe technique régionale a repris ses actions :

- La formation de nos cadres : animateur, initiateur, arbitre
- La formation jeunes encadrants de 14 à 20 ans
- L'entraînement de nos jeunes tireurs à travers le collectif régional minime, cadet et junior.

Merci à tous nos cadres bénévoles, qui apportent le soutien indispensable à la réussite de cette mission, confiée à notre A.T.R. : Manuel Marie.

Merci à lui pour son implication et sa réactivité aussi bien sur le plan administratif que sportif. Malgré la crise sanitaire, Il a poursuivi les actions de formation à distance.

Je n'oublie pas ERIC BRUNET, qui poursuit sa formation.

Le développement de ces actions va être facilité par l'extension de notre siège social et la création de 2 salles de formation

équipées de matériel de vidéoprojection et d'un bureau. Le permis de construire a été accepté et les travaux devraient bientôt commencer. L'extension sera entièrement autofinancée. Je vous présenterai le projet plus complètement dans la matinée.

Sur le plan sportif la saison a été annulée.

Je tiens néanmoins à féliciter à nouveau Eric DELAUNAY pour sa performance au JO de TOKYO.

Un nouveau défi l'attend avec les J.O de Paris en 2024. Il peut compter sur notre soutien pour aller chercher la plus belle des médailles pour un sportif amateur, l'or des J.O.

Il participe actuellement à un match international à Chypre.

Notre politique sportive continue de porter ses fruits. Elle récompense l'action, et l'obstination des dirigeants qui nous ont suivis dans cette démarche.

Je citerai Lucie HELARD de Cherbourg qui poursuit sa progression au CREPS de Strasbourg avec d'excellents résultats.

Léane CARDOT du club de Valognes a intégré le collectif national carabine avec une belle progression.

Nicolas LEJEUNE, international en skeet

Nos actions doivent se poursuivre, en parfaite coordination avec les clubs, les comités départementaux et notre fédération, dont nous suivons sa politique sportive.

Dès maintenant il faut préparer nos jeunes qui seront nos représentants dans les années futures et notamment aux JO de PARIS.

Le projet de stand plateaux au centre régional de BRETTEVILLE sur ODON a de nouveau pris du retard.

Nous avons, suite à la décision du tribunal administratif, déposé un permis d'aménagement auprès de la commune de Verson, qui a accepté dans un 1^{er} temps notre demande.

Hélas, la Direction Générale de l'Aviation Civile qui avait été consultée, émettait un avis défavorable craignant un danger pour les avions.

La commune de VÉRSOY qui a toujours été contre notre projet en a profité pour annuler son accord.

Nous avons donc déposé un recours au tribunal administratif. Un expert en balistique, Pierre LAURENT a confirmé l'absence de danger.

Nous sommes toujours en attente de la décision du tribunal.

La région Normandie est très favorable à notre projet. Il figure sur la liste des constructions prioritaires comme base arrière d'entraînement pour les JO de PARIS.

Le nouveau stand de tir régional va voir le jour, à ARGENTAN. Le club local présidé par Dominique FILONNEAU, a reçu l'aval de la région comme centre de préparation pour les JO de 2024.

Toutes nos actions ont été possibles grâce à notre trésorerie, fruit d'une rigueur quotidienne.

Les bilans vous seront présentés par Laurence DECAENS notre trésorière. Elle a travaillé en étroite collaboration, avec la commission des finances.

Leurs travaux nous a permis de présenter des documents comptables, conforme aux souhaits fédéraux et à nos statuts, sous le contrôle de Madame VIET, notre commissaire aux comptes.

Je tiens à féliciter et remercier tous les différents acteurs de notre sport, pour le travail accompli au cours de cette année malgré le contexte difficile : les présidents de clubs, mais aussi tous les bénévoles.

Nous nous devons de rester dans le mouvement de développement de notre sport, afin de présenter une ligue forte, dont le but est la défense du tir sportif, de loisir et de compétition.

Nous pouvons être fiers de notre ligue et du travail accompli durant cette difficile année.

Un grand merci à toute l'équipe qui m'entoure, élus et personnels de la ligue.

Nous n'avons qu'un seul but : servir notre sport, le tir.

Soyez assurés au nom de tout le comité directeur, de notre soutien et de notre amitié sportive.

Merci de votre attention.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
24 Octobre 2021 ~ BRETTEVILLE SUR ODON (14)

Clubs présents ou représentés

AS DE SAINT ARNOULT TIR. CT SAINT AUBIN. AG DEAUVILLE. CT ORBEC LA VESPIERE. TRUTTEMER TIR CLUB. LEXOVI TIR. BAYEUX TIR CLUB. CTS HEROUVILLE. CRT BRETTEVILLE. CT PARIS NORMANDIE. AS RENAULT VEHICULES INDUSTRIELS. BT TRAP ANDRESIEN. CIBLE D'EVREUX. STE DE TIR D'EVREUX CLAVILLE. LES ANDELYS. BTC DU PLATEAU. SCT BERNAY. ECOLE DE TIR D'ARNIÈRES SUR ITON. CRIQUEBEUF. TS IVRY LA BATAILLE. ST BUIS MORIEUX. SM AVRANCHES. CHERBOURG. AST COUTANCES. US DES MOUETTES DONVILLAISE. LA CIBLE VALOGNAISE. LA CONCORDE SAINTE PIENCE. PORTBAIL. CONDE SUR VIRE. ASSOCIATION MC MOUCHEL. ARGENTAN. FLERS MESSEI. ALENÇON. ATHIS DE L'ORNE. ANDAINE. ASS TIR DE LA RÉGION ELBEUVIENNE. AS DRESSER. ROUELLES. STHRH. YVETOT. CTOR LE HAVRE. CTS PORTE OCÉANE. ASS DE TIR DE LA PREVOTE ROUENNAISE. MAROMME. AS TOTAL NORMANDIE. ST AIGUILLE CREUSE. ROUXMESNIL. DEVILLE. GOURNAY. FECAMP.

Clubs excusés

AS SPORTS ET LOISIRS-TIR. NST VIRE. BTC BREVILLE. SNIPERS CLUB

Clubs absents

ASSOCIATION DE TIR SPORTIF DE CAEN. AS PTT CAEN TIR. ATS VALLEE DE L'ORNE. SBT ORBEC. UN PARACHUTISTE. LA PATRIOTE DE ST-JULIEN LE FAUCON. ATSAA. ST DE LA MINE. CSL GENDARMERIE BN. CSA BA 105 SECTION TIR. LA BARDOUILLERE. DÉTENTE DE GISORS. BTC CARENTAN. CIE DE LA HAIE DU PUIITS. CORSAIRE. ASS BT ARGENTAN. AS TIR GRAVILLE. CTR OISSEL. STIS CLUB 1987. ATSP VERNEUIL. AS BRETOLIENNE DE TIR. CTS VERNONNAIS. TSV VERNON. CT ATENA. BTC BREVILLE. TS SAINT LÔ. EXXONMOBIL SPORT LOISIR. BLACK POWDER. STE DE TIR DU CANTON D'EU.

Pouvoir de vote de la Ligue	315 VOIX
Présents ou représentés	232 VOIX

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par le président Richard PROT à 9 H 30.

Il remercie Thierry HARDOUIN, président du CRT BRETTEVILLE et son équipe de bénévoles pour l'accueil réservé pour cette assemblée générale. Patrice MORTREUX, adjoint au sport de Bretteville-sur-Odon, souhaite la bienvenue aux présidents présents et affirme tout l'attachement de l'équipe municipale au soutien du mouvement sportif.

DÉSIGNATION DES ASSESSEURS

Sur demande, Christian CAILLEUX (Lisieux) et Philippe MARIE (Gournay) sont désignés comme assesseurs.

DÉSIGNATION DES SCRUTATEURS

Sur demande, Jocelyne ANDRIEU (Maromme) et Hervé BEUX (Fécamp) sont désignés comme scrutateurs.

APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2020

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, les comptes rendus des assemblées extraordinaire et ordinaire du 18 octobre 2020 sont adoptés à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT :

Après lecture du rapport moral par Richard PROT, personne ne demandant le vote à bulletin secret, celui-ci est adopté à l'unanimité à main levée.

ETAT DES EFFECTIFS AU 31 AOÛT 2021

Après une deuxième saison marquée par la crise sanitaire, le président de Ligue se félicite que notre discipline ait réussi à maintenir le cap. L'implication des clubs et des bénévoles a permis d'éviter une trop forte baisse du nombre de licenciés. Certains clubs et comités départementaux terminent même en hausse par rapport à l'effectif au 31 août 2020.

Le nombre de licenciés étant de 10 689 (10 032 adultes / 657 jeunes) soit une diminution de 448 licences par rapport au 31 août 2020.

Cette baisse est surtout flagrante chez les jeunes (-30% environ). La gratuité de la licence pour cette nouvelle saison ainsi que le Pass' Sport permettront de rattraper cette chute, mais c'est avant tout les clubs qui seront moteurs pour promouvoir le tir auprès de ce jeune public.

CHALLENGE DES LICENCES

L'association Marie-Christine Mouchel (14 50 066) et son président, Marc FLAMENT reçoivent le Challenge des licences pour la saison 2020 – 2021. L'association a réussi sur la saison à montrer son dynamisme en enregistrant une progression de 46 licenciés (hors mutation).

RAPPORT FINANCIER AU 31 AOÛT 2021 :

Les documents avaient été transmis à tous les clubs avant l'assemblée générale.

La lecture du compte de résultat et du bilan de la saison écoulée est faite par la trésorière Laurence DECAENS

Compte de résultat :

Dépense :	176 554,32 €
Recettes :	385 710,85 €
Excédent de l'exercice :	209 717,06 €
Dépenses d'investissement :	26 253,74 €
Recettes d'investissement :	26 814,80 €

Suite au vote à l'unanimité par l'assemblée générale, l'excédent de l'exercice de 209 717,06 € est affecté au report à nouveau.

Bilan financier :

Immobilisation :	288 435,36 €	Capitaux :	1 510 264,38 €
Actif circulant :	2858, 24 €	Dettes :	6 605,54 €
Dépôts de garantie :	10 413,80 €	Produits constatés d'avance :	5000 €
Créances :	1 220 007,11 €		
Charges constatées d'avance :	155,41 €		

Totaux : 1 521 869,92 € 1 521 869,92 €

En l'absence de Delphine VIET, commissaire aux comptes de BMV Audit, Laurence DECAENS, trésorière, procède à la lecture du rapport sur les comptes annuels et sur les conventions réglementées pour l'exercice du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021 de la Ligue de Normandie de tir sportif.

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, le compte de résultat et le bilan financier sont adoptés à l'unanimité à main levée.

TARIFS LICENCES ET COTISATIONS 2022 - 2023

SAISON 2021 / 2022		SAISON 2022 / 2023	
TARIF ADULTE	17 €	TARIF ADULTE	17 €
TARIF JEUNE	4 €	TARIF JEUNE	4 €

Personne ne demande le vote à bulletin secret, la part ligue reste inchangée pour la saison 2022 / 2023 à l'unanimité.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021~ 2022 & 2022 ~ 2023 :

Laurence DECAENS fait part des propositions de budget prévisionnel pour les saisons :

2021 ~ 2022 : Recettes et dépenses : 333 591,68 €

2022 ~ 2023 : Recettes et dépenses : 337 890,25 €

Personne ne demandant le vote à bulletins secrets, les budgets prévisionnels sont adoptés à l'unanimité à main levée.

Jérôme EUSTACHE, président de La Cible Valognaise interroge le bureau concernant la cotisation Jeune sur la saison 2021-2022 et souhaite savoir pourquoi la Ligue n'a pas appliqué la gratuité comme l'a fait la FFTir sur la licence. En réponse, Richard PROT explique que la gratuité fédérale implique automatiquement, un renoncement de la part de la Ligue à la rétrocession de 20% habituellement octroyée. Manuel MARIE précise aussi qu'avec les diverses aides : Pass Sport, aides locales, départementales ou régionales (Cart'@atout), le coût d'une licence peut être pris en charge. Aussi, toute aide financière, bien qu'elle soit appréciée, ne représente pas forcément pour les jeunes une source de motivation supplémentaire. Il reste important d'étoffer notre proposition de pratique à destination des jeunes si l'on veut retrouver la fréquentation antérieure à la crise sanitaire.

ALLOCATION AUX ECOLES DE TIR

En 2020-2021, en raison de l'annulation des compétitions jeunes, seules les validations de Cibles Couleurs sont prises en compte pour l'allocation Ecole de Tir offerte aux clubs. Un bon d'achat est distribué à chaque club étant actif sur ce dispositif auprès des Écoles de Tir.

ELECTIONS DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS FÉDÉRAUX

Les délégués Fédéraux ci-dessous sont proposés à l'assemblée générale :

Titulaires : Richard PROT (N° 00 383 167)

Bernard DECAENS (N° 00 207 107)

Suppléants : Laurence DECAENS (N° 00 708 974)

Manuel MARIE (N° 03 293 933)

Personne ne demandant le vote à bulletins secrets. Les deux titulaires et les deux suppléants sont élus à l'unanimité par l'assemblée générale.

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS ET GESTION SPORTIVE :

Manuel MARIE, responsable de la Gestion Sportive présente le calendrier prévisionnel des compétitions. Un appel est fait aux clubs souhaitant s'engager pour accueillir les compétitions non pourvues. Il est précisé que cette saison, un nouvel échelon régional est créé sur l'épreuve Bench-Rest RimFire (anciennement 22Hunter). Sur les saisons suivantes, des échelons départementaux devront être organisés.

Pour les Écoles de Tir, la FFTir met en place cette année un E-Challenge (à distance) bimestriel. Les résultats des matchs réalisés par les jeunes dans leurs clubs devront être envoyés à la Ligue aux dates définies (01/11 - 01/01 - 01/03 - 01/05)

Au TAR, une modification du règlement de gestion sportive impose maintenant aux tireurs de certaines épreuves équivalentes (811/812 - 815/816 - 820/822/823), de choisir une seule d'entre elle en amont des premiers échelons qualificatifs (Voir RGS 2021-2022 : page 47)

Enfin, les Championnats Régionaux 10M initialement prévus le 3,4 et 5 décembre à Argentan, ont été avancés d'une semaine. La Ligue est la première à regretter ce changement de dernière minute mais n'a pas eu d'autre choix que de s'aligner sur la décision de la mairie d'Argentan.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE FORMATION :

Manuel MARIE, responsable de formation, présente le bilan et perspectives des actions de formations menées avec le soutien de l'équipe technique régionale.

Bilan 2020/2021 :

- Brevet Fédéral Animateur : Annulé
- Brevet Fédéral Initiateur : 7 candidats sont toujours inscrits sur le cursus de formation. La crise sanitaire a empêché tout regroupement mais certains modules ont pu être assurés en visioconférence. Les modules restant devant impérativement être effectués en présentiel, l'action est reportée sur la saison 21/22.
- Brevet Fédéral Jeune Encadrant : 1 validation, 1 session reportée.
- Certificat CAC : 23 stagiaires inscrits, 11 validations et 12 reportés

Perspectives 2021 – 2022 :

Des exemplaires du nouveau calendrier de formation ont été remis lors de l'AG. Les tireurs et bénévoles intéressés peuvent dès à présent se pré-inscrire grâce au lien (QR-CODE) présent sur le calendrier.

Christian BAILLIEZ, responsable régional d'arbitrage indique qu'une nouvelle formation d'arbitre de club sera prochainement mise en place.

Manuel MARIE remercie les membres de l'équipe technique régionale pour leur participation active dans les actions de formation menée.

RÉSULTATS SPORTIFS :

Malgré l'arrêt des compétitions officielles de la vie Nationale, certaines activités ont pu subsister. D'abord sur la plan international, avec la 5ème place d'Eric DELAUNAY (skeet olympique) au JO de Tokyo 2021. Il aura fait une entrée remarquable et mémorable sur cette compétition puisqu'il décroche lors des phases de qualification, un record olympique.

Nicolas LEJEUNE (skeet olympique), obtient quant à lui une très belle 6ème place lors de la Coupe du Monde à LONATO (IT).

Enfin, ne manquons pas de souligner aussi le parcours de Lucile HELARD (carabine), entrée au CREPS de Strasbourg en septembre, qui termine sa saison avec d'excellents résultats sportifs, mais aussi scolaires.

En région, 2 concours amicaux ont été organisés en fin de saison pour permettre de relancer la pratique des compétiteurs.

Le Challenge Ecole de tir (3 matchs sur juin, juillet, août) a regroupé 72 tireurs issus de 8 clubs. Julia FRUCHART, présidente de la commission Ecole de Tir a remis pour chaque jeunes participants, des lots aux présidents concernés.

7 clubs ont aussi accueilli des tireurs pour la première édition de l'Open des Clubs, durant 8 week-ends en pistolet 10,25, 50M, carabine 10 et 50M, et en Arbalète Field 18M. 350 engagements ont été enregistrés sur l'ensemble du concours et des bons d'achats ont été remis aux 3 premiers de chaque catégorie.

La Ligue de Normandie remercie chaleureusement les clubs d'accueil, leurs bénévoles, ainsi que les compétiteurs ayant participé.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2022

La prochaine assemblée générale est prévue le 23 octobre 2022 dans l'Eure. Le club de tir des Andelys se porte volontaire pour son organisation.

QUESTIONS DIVERSES :

La cible coutançaise : *“Pouvez-vous apporter une clarification sur les notions de tir d'initiation, d'invités et tir de découverte au regard de la loi”*

Ces notions ne présentent pas de différences en termes de gestion pour les associations. Dans tous les cas, la procédure à appliquer est la même. L'initiation est réservée aux personnes non adhérentes à la FFTir. Elles doivent être « *invitées* » par le président, présenter une pièce d'identité et l'organisateur de la séance doit vérifier la non inscription au FINIADA, à travers le système ITAC.

L'article R. 312-43-1 relatif aux séances d'initiation précise :

- Pour un même individu, le nombre des séances d'initiation ne pourra être supérieur à deux pour une période de douze mois;
- Les armes autorisées pour ces séances sont :
 - o Les armes de poing de catégorie B à percussion centrale ;
 - o Toutes les armes à percussion annulaire de catégorie B et C ;
 - o Les armes longues à percussion centrale, mais seulement pour les disciplines de tir aux plateaux (armes à canons lisses).
- Les armes utilisées pour ces séances ne devront plus être impérativement « détenues » par l'association sportive ou la Fédération Française de Tir, mais elles pourront désormais être simplement « mises à disposition » par ces dernières.

EXTENSION DU SIÈGE SOCIAL :


Richard PROT, présente à l'assemblée les plans de la future extension du siège social de la Ligue. Ce nouvel équipement permettra d'accueillir sur le site de Bretteville : les bénévoles normands lors de diverses formations (arbitrage, CAC, BFA, BFI ...), les jeunes des collectifs sur des stages de perfectionnement et tout autre événement. Le permis de construire a été accordé en septembre, les travaux devraient débuter courant décembre.

REMISE DU MÉRITE FÉDÉRAL ET RÉGIONAL

Christian CAILLEUX, président de la Commission des médailles, remet les mérites régionaux et fédéraux aux tireurs concernés.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12H30

Le Président
Richard PROT



Le Secrétaire général
Jean-Denis EBREUIL

